

N° 61.

N° 61.

Décl. de
marie Catherine
Lecherer.

f. 11

Le 10^{me} Mil huit cent trente Sept, Le trois. 1841, à onze heures du matin
pardevant nous Pierre Jean Francois Houspen, Maire, officier de l'Etat Civil de la Commune
d'Houplines Canton d'Armentières arrondissement de Lille Département du Nord
sont comparus, Augustin Joseph Desreumaux, âgé de soixante dix huit ans,
légitime, qui a dit être époux de la défunte & l'auteur Joseph Beaupaire, âgé de
huit Sept ans, Institutur, qui a dit être ami de la défunte; Tous deux
Domiciliés en cette Commune; Lesquels nous ont déclaré que Marie Catherine
Josephine Lecherer, cultivateur, Domiciliée en cette commune est venue hier à six heures
du soir dans sa ferme à l'Armentière en cette Commune, âgée de vingt huit
ans, née à Frelinghem Département du Nord Endossant
Grand D'acte Augustin Joseph Desreumaux, fils de feu Charles
Joseph Lecherer et d'ancêtre Joseph Pollet, ses veufs; journalier
Domicilié au même Houplines; Les comparus ont signé avec nous,
Le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Augustin Desreumaux

Beaupaire

P. Houspen